

**Communiqué de presse
Pour publication immédiate**

Climat : tout le Québec passe à l'action

La campagne Défi Climat également en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Bonaventure, le 10 mars 2010 – Le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) lance aujourd'hui la phase publique de la 3^e édition de la campagne Défi Climat qui se déroule pour la 1^{re} fois cette année dans toutes les régions du Québec. Ainsi, du 10 mars au 30 avril, les entreprises, les étudiants et les citoyens sont invités à s'engager à poser des gestes concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'inscrivant sur le site www.defi climat.qc.ca.

Monsieur Camille Leduc, président du CREGÎM, et monsieur Gilbert Scantland, directeur général de la Conférence régionale des élu(e)s se sont adressés à plusieurs personnes, dont des élus, des travailleurs, des journalistes et des citoyens de la région.

« Je crois sincèrement que les Gaspésiens et les Madelinots ont à cœur de protéger leur environnement en posant des gestes concrets, et c'est d'ailleurs ce que propose cette campagne. », mentionnait M. Camille Leduc.

En effet, près d'une trentaine de gestes sont suggérés cette année. Pour participer au Défi Climat, un citoyen doit s'engager à poser au moins un geste parmi ceux proposés. Chaque geste est associé à une équivalence en matière de gaz à effet de serre évité annuellement (kg CO₂), ainsi qu'à des informations indiquant l'impact positif sur la santé, les bénéfices sociaux engendrés ou les économies financières réalisées. Par exemple, si l'on privilégie l'achat d'aliments produits localement, on réduit son empreinte écologique de 370 kg de CO₂ par année et on favorise le développement régional.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a annoncé en janvier dernier, son association avec le CREGÎM pour cette campagne. De plus, lors du lancement, on dévoilait l'identité du porte-parole régional, M. Marcel Landry, retraité du monde politique et maintenant chef d'entreprise des *Jardins Nicolas Landry*, à Carleton.

« L'impact des gaz à effet serre est notre plus grosse menace actuellement, et sans savoir si c'est directement lié, il est évident que les phénomènes climatiques que l'on vit présentement, nous interpellent tous. Donc, nous avons aussi une obligation d'action et de résultat. »

Au Québec

Le coup d'envoi national était également donné ce matin à Québec par Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP); Mme Hélène Lauzon et M. Steven Guilbeault, tous les deux porte-parole nationaux; M. Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ); M. Christian Payeur, directeur général de la Fondation Monique-Fitz-Back et Mme Véronique Jampierre, directrice générale du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Grâce à l'implication des 16 conseils régionaux de l'environnement (CRE), plus de 500 entreprises et institutions se sont déjà mobilisées à travers le Québec, ce qui signifie que les objectifs nationaux sont déjà atteints.

À propos de Défi Climat

Initiée en 2008 par le Conseil régional de l'Environnement de Montréal (CRE-Montréal) en partenariat avec la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) et Équiterre, la campagne Défi Climat s'est étendue en 2009 à la région de Québec avec l'aide du Conseil régional de l'Environnement de la Capitale-Nationale et au milieu étudiant avec la participation d'ENvironnement JEUnesse et de la Coalition Jeunesse Sierra.

Cette année, deux organisations se joignent à la campagne, le RNCREQ, qui a pour mandat de coordonner la campagne et de s'assurer de la mobilisation de chacune des autres régions du Québec par l'intermédiaire des CRE, et la Fondation Monique Fitz-Back, dont le mandat est de mobiliser les élèves des écoles primaires et secondaires à travers le Québec.

Défi Climat est rendu possible grâce à la contribution financière principale du MDDEP et du FAQDD, ainsi que du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques et de son partenaire financier Hydro-Québec, sans oublier le réseau TVA.

- 30 -

Renseignements :

Odile Arsenault, Conseil régional de l'environnement
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
418 534-4498
odile.cregim@globetrotter.net